

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

44826

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2460 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DAVALI HASSAN

Date de naissance : 1950

Adresse : HABITAT UZ

Tél. : 0668199293 Total des frais engagés : 721,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
et 2 Rue Kadmir Casablanca
Angle Bd Ghandi
105225 01 48 INP: 091089383

Date de consultation : 03/10/2020

Nom et prénom du malade : DAVALI HASSAN Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Insuffisance Renale, Hémodialyse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCIDENT

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
03/09/2020	CS	Gratuit		Docteur Anis AHN NEPHROLOGUE Angie Bd Ghannouchi Le Kaddour Casablanca 6145 NIP: 091089364

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Tell Montant de la Facture
 PHARMACIE DE CASABLANCA 160, Bd El Maha Casablanca Tél 05 22 80 09 70	15.09.2020	631,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANNEXE 2 - ANNEXE FINANCIÈRE			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	13/09/2020	8.90	80.00

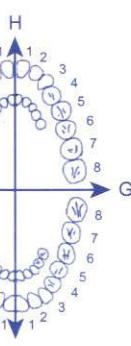
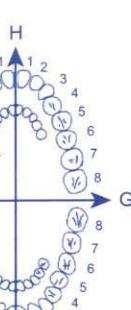
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Impression

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	$ \begin{array}{r l} 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \end{array} $ <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie

Maladies des Reins et Hémodialyse

Ancien Interne et Chef de Clinique

des Hôpitaux de Paris

Médaille d'or de la Faculté Cochin

Lauréat de la Faculté

de Médecine de Paris

IMODIUM 2MG GELULE
20 Gél
P.P.V : 30DH50
LOT : 196006
PER : 11/2024
6 118000 010845

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Q Zenata Ain seba Casablanca
Daktarin gel buccal 140g
P.P.V : 53,00 DH

6 118001 180745

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 143,80 DH
6 118000 061069

صيدلية الدار البيضاء
HARMACIE DE CASABLANCA
60, Bd El Mahatta - Casablanca
Tél : 05 22 80 09 70

Casablanca, le 15/09/2020

MA DAVALI

HAASSAN

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 143,80 DH
6 118000 061069

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 143,80 DH
6 118000 061069

143,60 x 3

- Ø ROKEN 200 → 5 : 11J (3 boîtes).

30,50

- IMODIUM 2 → 5 : 11J (1 boîte).

89,50

- A P 2 x 80L : Adulte : 2 S.A. 1J (1 flacon).

53,00

- DAKTARIN 2% → 5 : 2 applicat' 1J (1 tube).

28,00

- STODAL sirop → 5 : 11J (1 boîte).

T. 631,80

صيدلية الدار البيضاء
HARMACIE DE CASABLANCA
60, Bd El Mahatta - Casablanca
Tél : 05 22 80 09 70

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
Angle Bd Ghandi
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Tél: 0522 25 61 48 INP: 091089383

LOT 190895
2022/12
PPC: 89,50 DH

مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37
Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 100897

CASABLANCA LE 03/09/2020

Analyses effectuées le: 03/09/2020

Pour.....: **Mr. DAVALI HASSAN**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 3GH9202



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

Analyses Effectuées:

CRP1=B90

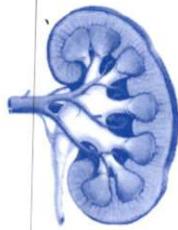
Cotation : (B 90)

Montant Net : 90.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

QUATRE VINGT DIX Dhs 00 Cts





Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris

Casablanca, le 03-09-2000

M. DANAL

HAASSAN

- C R P.



مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 03/09/2020



Matricule : 50903CR1873

Code Patient: 3GH9202 du : 03/09/2020

Mr. DAVALI HASSAN

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

**PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE**

EXAMENS DE SANG BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

PROTEINE C REACTIVE (CRP)

(CMIA - ARCHITECT ABBOTT)

Titre..... : **31.44** mg/l (**< 6**) 15.16 (29/08/20)

Dr. GUESSOUS Saida
Pharmacien Biologiste
44, Abou Abdellah Nafii - Maârif
Casablanca
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37

Dr. GUESSOUS .